

Séminaire de doctorat

Économies du monde musulman

Coordonné par

Fatiha TALAHITE

Économiste, chargée de recherche au CNRS et directrice adjointe du CRESPPA-GTM (UMR 217 CNRS/Universités Paris 8).

Saïd SOUAM

Économiste, Professeur Université Paris Ouest Nanterre La Défense, chercheur à ECONOMIX (UMR CNRS/Université Paris Ouest Nanterre La Défense), chercheur associé au CREST.

Jean-Yves MOISSERON

Économiste, Chargé de Recherche à l'IRD, UMR 201 « Développement et sociétés », IRD/Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, directeur adjoint du Collège International des Sciences du Territoire.

Le séminaire est ouvert au public, sans inscription, et a lieu tous les derniers vendredis du mois (sauf vacances et jours fériés) à la Maison des Sciences Économiques, 106 - 112 boulevard de L'Hôpital, 75013, Paris, de 16h à 18h ou de 16h 30 à 18h 30, salle S/2 ou S/18.

*Séance 1 - Vendredi 30 novembre 2012 16h30-18h30
salle S/2 Finance conventionnelle et finance
islamique dans le monde arabe Estelle
BRACK, Fédération Bancaire Française, Paris.*

*Séance 2 - Vendredi 21 décembre 2012 16h-18h salle
S/18: Islamisme et mutation rentière du
capitalisme Ahmed HENNI, Université
d'Artois, France.*

*Séance 3 - Vendredi 25 janvier 2013 16h-18h salle S/18
L'apport de la théorie keynésienne à
l'analyse des économies du MENA Omar
HAMOUDA, York University, Toronto, Canada.*

*Séance 4 - Vendredi 22 février 2013 16h-18h salle S/18
Islam and the Moral Economy Charles TRIPP,
SOAS, University of London.*

*Séance 5 - Vendredi 29 mars 2013 16h-18h salle S/18
La politique économique du gouvernement
islamiste marocain depuis janvier 2012,
Omar AKALAY, Economie, Rabat, Maroc.*

*Séance 6 - vendredi 26 avril 2013 16h-18h salle S/18
Économie islamique : l'hypothèse de la
justice Nouredine EL AOUI, Université
Mohammed V, Rabat, Maroc.*

*Séance 7 - Vendredi 31 mai 2013 16h-18h salle S/18
La nouvelle économie institutionnelle et
l'Islam : une impasse culturaliste Jérôme
MAUCOURANT, Université Jean-Monnet,
Saint-Etienne, France.*

*Séance 8 - Vendredi 28 juin 2013 16h-18h Salle S/18
Economics of an Islamic Economy Rauf
AZHAR, University of Guelph-Humber,
Toronto, Canada.*

Argumentaire et cadrage théorique et thématique

Pourquoi un séminaire sur les économies du monde musulman ? Traditionnellement, la recherche en économie ne retient pas cet objet. Les régions du monde dans lesquelles vivent les musulmans ne sont en règle générale pas abordées en tant que telles, mais plutôt comme des entités géographiques (MENA, Maghreb, Machrek, Caucase, Afrique subsaharienne, Asie du Sud-Est, Balkans..), le critère de base restant la nation, circonscrite par les frontières politiques et administratives. Or le cadre de la nation n'est pas toujours pertinent pour appréhender les logiques et dynamiques économiques, régionales et territoriales, où opèrent aussi d'autres facteurs (culture, histoire, religion..). D'autant que dans le monde musulman, ces frontières sont souvent un héritage compliqué de la colonisation et des partages impériaux. Cette prééminence de critères géopolitiques fait d'ailleurs que les désignations changent selon les périodes et le contexte. Ainsi, la région appelée MENA (Middle East and North Africa) par les anglophones et Maghreb-Machrek dans l'aire francophone, est devenue Méditerranée, ou PSEM (Pays du Sud et de l'Est Méditerranéen), après le lancement du partenariat euroméditerranéen, désignation qui a un temps éclipsé toutes les autres. Aujourd'hui, à la faveur des « printemps arabes », on entend de nouveau parler du Monde arabe, expression qui avait quasiment disparu du lexique de la littérature économique durant les années 90-2000. Il importe donc de repenser ces espaces dans leur articulation avec le « système-monde », dans un temps long intégrant l'avant et le postcolonial (Wallerstein, 2006 ; Hodgson, 1977 ; Abu Lughod, 1991).

Il nous semble pertinent de considérer qu'il existe, au-delà des distances géographiques, culturelles, historiques, une proximité des pays ou régions où vivent des populations musulmanes et que cela mérite d'être un objet de recherche pour les économistes, dans la mesure où l'on constate que le référentiel normatif islamique opère dans l'économie, non seulement à travers les comportements individuels, mais également par le biais des institutions chargées de faire respecter et appliquer les règles et les normes. On imagine dès maintenant que cette réalité sera très diverse selon les pays et régions en question, ce qui justifie précisément d'en faire un objet de recherche. Notamment du fait des différentes modalités d'application des préceptes de l'Islam selon les écoles (sunnites, chiites, chafiite, ibadites..), mais également du fait de trajectoires historiques et institutionnelles différentes selon les régions et sous-régions du monde musulman.

Dans certains domaines de la recherche et de l'enseignement en économie, il est déjà fait explicitement référence à l'Islam. C'est par exemple le cas de la finance islamique, devenue dans les universités de plusieurs pays, et plus tardivement en France, un sujet d'enseignement et de recherche, surtout depuis l'ouverture de départements de finance islamique dans les banques et les institutions financières. En économie du développement, l'interrogation récurrente sur les causes du « retard » du monde musulman et la recherche d'un éventuel lien de causalité avec l'Islam (Facchini, 2007), fait l'objet d'une importante littérature - dans la filiation de la thèse webérienne sur le lien entre protestantisme et capitalisme - qui débouche sur les conclusions les plus diverses et les plus contradictoires. L'Islam est convoqué également dans quelques autres domaines de l'économie, certains anciens - comme l'histoire économique ou l'histoire de la pensée économique (Ghazanfar, 2003) - d'autres émergents, tels ces nouveaux champs transversaux aux différentes disciplines en sciences humaines et sociales que sont les *gender studies*, les *cultural studies* et les *postcolonial studies*, surtout dans le monde anglo-américain où la transdisciplinarité est plus fréquente et reconnue dans les institutions académiques.

Cependant, en règle générale, cela reste marginal, et l'essentiel de la littérature sur ces économies, dans l'ensemble des domaines de la science économique, écarte la dimension de la religion. Pourtant, comme cela a été fait pour la finance islamique, sa prise en compte pourrait être pertinente dans de nombreux domaines, tels l'économie du droit et notamment des droits de propriété, la micro-économie et l'économie de l'entreprise, la macro-économie et l'économie politique, les relations économiques internationales et l'intégration économique régionale, le marketing, la gestion... Une des principales raisons de cette mise à l'écart nous semble être l'absence d'outils théoriques dans la science économique que nous appellerons « séculière », permettant de prendre en compte la dimension de l'Islam, ce qui nous amène à penser qu'il y a là un champ potentiel pour la recherche théorique en économie.

En conséquence, la sphère académique est en retard par rapport à la réalité économique des pays dans lesquels vivent une majorité ou une minorité significative de musulmans, où, à la faveur de l'expansion du marché et de la mondialisation, s'observe l'irruption de phénomènes nouveaux, tel le développement d'une demande spécifique de biens et services répondant à des critères normatifs islamiques auxquels correspond une offre de plus en plus diversifiée : biens de consommation labellisés halal, habillement, culture, sport, services financiers...

Par ailleurs, la généralisation du pluripartisme et du modèle de démocratie parlementaire dans ces pays a des conséquences sur la gouvernance économique, non seulement avec l'accès au pouvoir de partis issus de la mouvance islamique, mais plus généralement dans la modification de la manière dont gouvernements et élus prennent en

compte cette dimension dans leur politique. Pour pouvoir analyser tous ces bouleversements, une réorientation de la recherche économique sur les pays et régions du monde musulman, tant dans ses objets que dans sa méthode, est nécessaire.

Il existe un autre domaine, qui est resté jusqu'à présent très cloisonné et éloigné de ceux évoqués plus haut. Il s'agit de ce que l'on peut appeler l'économie islamique, qui fait l'objet d'une importante littérature, en particulier dans les pays musulmans, mais pas seulement. Cependant, il y a très peu d'interférences et encore moins de dialogue entre ce domaine, qui relèverait plutôt de l'économie morale (Tripp, 2006) ou normative, et celui de la science économique séculière appliquée aux pays et régions du monde musulman. Dans un ouvrage récent, Azhar (2010) fait une critique de cette littérature sur l'économie islamique, qui vise le plus souvent à définir une économie idéale qui fonctionnerait selon la norme islamique et dans laquelle tous les individus seraient de parfaits musulmans. Pour cet auteur, cette démarche normative n'a pas d'intérêt pour l'économie, elle est hors du champ de l'analyse économique. Il préconise d'élaborer une (ou des) théorie(s) économique(s) de l'économie islamique. Il distingue ainsi l'objet - l'économie islamique (*islamic economy*) - de la méthode à lui appliquer - la théorie d'une économie islamique (*economics of an islamic economy*) - distinction d'ailleurs plus difficile à faire en français qu'en anglais.

Azhar définit l'économie islamique comme une économie organisée selon les préceptes de l'Islam, avec des institutions destinées à veiller à leur application, en précisant que cela ne signifie pas que tous ses membres sont musulmans et encore moins qu'ils sont tous des musulmans « parfaits », comme le supposent les auteurs qui s'emploient à définir un modèle idéal d'économie islamique. Tout en se démarquant ainsi des tenants de l'économie islamique comme modèle idéal, Azhar se distingue tant des économistes qui affirment qu'il n'y a pas de norme économique islamique, entendue au sens coranique (Kuran, 2011), que de ceux qui, reconnaissant l'existence de telles normes, les considèrent d'emblée comme facteurs d'inefficacité et de sous-développement (North, 2005). Sa définition d'une économie islamique, qu'il ne pose pas comme relevant d'un modèle unique, ouvre la voie à plusieurs manières de définir ou d'interpréter les normes économiques considérées comme islamiques, ainsi que les institutions qui leur correspondent. Il y a donc tout un champ qui s'ouvre à la fois sur la réalité des normes et institutions économiques dans le monde musulman, aujourd'hui et dans l'histoire, et, sur le plan normatif, sur ce que les spécialistes entendent par normes et institutions économiques islamiques.

Quant à la méthode, il s'agit de la théorie économique telle qu'elle est enseignée dans les universités, ce qui rend possible une diversité d'approches, sachant que la science économique contemporaine est composée de différents courants et mobilise des outils d'analyse très divers. Sans poser *d'a priori* sur le choix d'une approche particulière, il entreprend lui-même dans son ouvrage de jeter les bases d'une théorie caractérisant l'économie islamique comme une économie de marché non capitaliste. Cette démarche permet d'enclencher un débat sur ce que peut être une telle économie et dans quelle mesure la réalité des économies du monde musulman, aujourd'hui et dans le passé, lui correspondent ou s'en écartent. Elle ouvre aussi la possibilité d'autres conceptualisations et modélisations de l'économie islamique, dans le cadre des différents courants de la théorie économique. Cela répond enfin au sens des transformations en cours dans le monde arabe depuis 2011. Les pays connaissant des transitions politiques vont-ils changer de système économique ? Vont-ils s'incorporer différemment dans le capitalisme mondialisé (Henni, 2008) ? Vont-ils constituer un modèle de capitalisme différent ?

Dans ce séminaire, nous nous proposons de croiser ces deux courants :

- d'une part, en faisant le point, tant sur le plan théorique qu'empirique, sur les grandes questions économiques relatives aux pays et régions composant le monde musulman, telles que traitées dans les différents domaines et par les différents courants de pensée de la science économique ; dans ce sens, ce projet fait suite au séminaire animé par Fatiha Talahite et Saïd Souam de 2008 à 2011 dans le cadre du groupe MÉDITER au CEPN de l'université Paris 13 et à la MSH Paris Nord (voir bilan : http://www.univ-paris13.fr/CEPN/IMG/pdf/lettre_cep_n_08.pdf);
- d'autre part, en examinant les tentatives de conceptualisation de l'économie islamique et les débats qui animent le champ de l'économie morale et normative sur cette question.

L'objectif de cette démarche croisée est, d'une part, de réfléchir aux moyens théoriques et empiriques d'intégrer la dimension de l'Islam à la recherche économique sur les différentes régions du monde musulman, et, d'autre part, d'ouvrir le domaine de l'économie islamique au savoir théorique et empirique accumulé par la science économique séculière sur la région. Cette réflexion nous semble par ailleurs au cœur du débat autour des institutions en économie et pourra apporter une contribution à des controverses qui pour l'essentiel ne s'appliquent pas à cette zone géographique.

Pour susciter ce décloisonnement, nous inviterons dans le cadre de ce séminaire, d'une part, des économistes reconnus comme spécialistes des économies qui composent le monde musulman dans la diversité de ses régions et sous-régions, qu'ils prennent en compte ou non la dimension de l'Islam et quelle que soit la manière dont ils

l'intègrent à leurs analyses ; d'autre part, des penseurs de l'économie islamique, ouverts à la théorie économique contemporaine.

Références

Abu Lughod Janet L. (1991), *Before European Hegemony: The World System AD 1250-1350*, USA: OUP.

Azhar Rauf A. (2010), *Economics of an Islamic Economy*, Brill, Leiden, the Netherlands.

Henni Ahmed, 2008, *Le syndrome islamiste et les mutations du capitalisme*, Non Lieu.

Ghazanfar, S.M (2007), *Medieval Islamic Economy Thought*, Abingdon, New York, RoutledgeCurzon (première édition 2003)

Hodgson Marshall (1977), *The Venture of Islam*, 3 vol., University of Chicago Press.

Kuran Timur (2011), *The Long Divergence, How Islamic Law Held Back the Middle East*, Princeton & Oxford, Princeton University Press.

Facchini François, (2007), *Islam et développement économique*, Sociétal, Juillet, n°57

North Douglass (2005), *Le processus de développement économique*, Paris, éditions d'organisation.

Tripp Charles (2006), *Islam and the Moral Economy. The Challenge of Capitalism*, Cambridge, Cambridge University Press.

Wallerstein Immanuel (2006), *Comprendre le monde : Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Paris : La Découverte.